

Intervention de Patrick Jarry sur le rapport 08.185 – Compte administratif 2007

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Vous sollicitez notre avis sur le compte administratif d'un budget 2007, exécuté que de surcroît le groupe communiste d'alors n'a pas voté.

Je crois que ce qui saute aux yeux à la lecture du document que vous nous avez adressé, c'est bien sûr la poursuite de cette accumulation de richesses, qui ne se dément pas dans notre département.

Le solde de l'exercice s'élève à 96,4 Millions, avec un taux de réalisation, en fonctionnement, de 91%.

C'est un résultat nettement supérieur aux années précédentes !

Déjà, en 2006, l'excédent était de 70 millions d'euros ! Contre 20 ou 30 millions d'euros les années précédentes !

Cela pose bien sûr la question de l'utilisation de ces fonds pour les habitants des Hauts-de-Seine.

Un autre chiffre pour illustrer ce constat : celui des recettes de fonctionnement. En 2005, elles étaient de 1,335 milliard d'euros ; en 2006 à près de 1,170 milliard, et en 2007 à 1,560 milliard d'euros, montrant ainsi que ces recettes restent à un niveau considérable. Il y a donc de quoi faire pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des populations.

Ce chiffre de 1,560 milliard d'euros est tout simplement énorme. Il ouvre des possibilités pour une action plus solidaire en direction de la population du département et plus largement à l'échelle de la métropole parisienne.

Vous avez raison de le dire, d'autres départements ne sont pas dans la même situation et ont plutôt vu s'accumuler de nombreux handicaps durant ces dernières années, avec des moyens quasiment à l'identique, avec la responsabilité de répondre à des transferts de charges que les gouvernements successifs de ces dernières années, ont décidé comme le RMI par exemple.

Pour notre part, nous avons été toujours constants au cours de ces trente dernières années, nous nous sommes toujours opposés aux transferts de charges à l'égard des collectivités, dès lors qu'il n'y avait pas les sommes correspondantes, quels que soient les gouvernements.

Notre propos n'est évidemment pas de nous plaindre de ces mannes financières, mais plutôt de juger de l'usage qui en est fait au profit de ses habitants et de ce département.

C'est bien sûr ce que nous reprochons en priorité à la majorité départementale lors de nos débats budgétaires, et que nous retrouvons dans le compte administratif.

L'an passé, mon prédécesseur, Michel Laubier avait souligné un signe étonnant, celui de la répartition de nos recettes entre les recettes « directes » et les recettes « indirectes ».

Pour la première fois, le produit de nos impôts indirects était supérieur au profit de la fiscalité directe. Cette année encore, les recettes des impôts directs et indirects sont sensiblement identiques : 605,702 millions d'euros d'un côté, 556.150 millions euros de l'autre !

Je rappelle qu'ils étaient de trois fois moins importants il y a seulement 5 ans, par exemple au regard des éléments du compte administratif 2002.

Cette explosion des recettes indirectes est liée à l'augmentation incessante, année après année, des droits de mutation.

Depuis le compte administratif 2002, où apparaissait un montant de 242 millions d'euros, la part de ces droits de mutation ne cesse d'être élevée.

Si, à la lecture du rapport, j'ai bien noté qu'entre 2006 et 2007, ils ont baissé de 47,88 millions d'euros, ils atteignent tout de même 394 983 millions d'euros en 2007, avec un taux de réalisation de 141 % par rapport au budget primitif, soit tout de même un gain de 153 millions d'euros en 5 ans.

Au final, le département des Hauts-de-Seine bénéficie de la hausse du foncier et de l'immobilier, dit autrement, de la spéculation foncière et immobilière ! Cela assure, à la fois, des recettes conséquentes dans son budget et se traduit par une certaine sélection de la population dans un département devenant de plus en plus ségréatif pour y habiter, car au bout du compte, nous ne cessons de le dire, toutes ces dispositions finissent par chasser les familles les plus fragiles et mettent en péril, nous en sommes convaincus, un équilibre durable de notre département, et de la région métropole toute entière.

Vous le savez, c'est un thème sur lequel le groupe communiste et citoyen revient régulièrement lors des votes budgétaires : Il importe que les Hauts-de-Seine redeviennent un département plus solidaire, un département ouvert à toutes les catégories sociales, un département varié et mixte.

Nous avons la conviction que notre Conseil général se devrait de jouer un rôle porteur dans ce domaine. Il devrait faire valoir le respect d'une vraie solidarité à l'échelle de la région toute entière, en combinant, à la fois, développement durable et soutenable pour tous, meilleure justice sociale et avenir de la métropole parisienne.

Pour illustrer mon propos, je tiens à souligner quelques points qui me semblent essentiels pour la vie quotidienne des citoyens :

En fonctionnement, le budget de l'action sociale est à un taux de réalisation de 93 %, avec un montant de dépenses en 2007, de 487 millions d'euros pour 472 en 2006.

Pour le RMI, le taux de réalisation est de 91 %, ce qui est particulièrement faible, surtout s'agissant des plus démunis. De plus, ce taux de réalisation est inférieur au taux de 2006, qui était de 92 %.

A Nanterre, sur les espaces « Accueil-Insertion-RMI », alors que le département a de l'argent, puisqu'il ne dépense pas la totalité et que ses ressources sont considérablement augmentées, dans une des villes qui est sans doute l'une des villes les plus populaires du département, les moyens sont en diminutions constantes : en 2006, 237.970 Euros ont été versés. En 2007, 181.300 Euros, et en 2008, le montant minimum espéré n'a pas été voté et donc bien évidemment non versé. Je rappelle ici que le RMI est une compétence du Conseil général.

Toujours à Nanterre, sur le programme d'insertion par l'emploi, le PLI, dont la qualité du travail est reconnue par tous, au sein de la maison de l'emploi et de la formation, ce sont, en 2007, 20.000 Euros qui ont été votés, mais que le Conseil général a refusé de nous verser.

Pour cette année, il n'y a pas de versement, avec, en plus, la suppression d'un salarié mis à disposition.

Si j'ajoute, sur le financement du CLIC, que le budget est de 335.561 Euros. Le Conseil général a versé en 2007 la somme de 88.000 Euros, et la ville de Nanterre, 240.561 Euros, soit 60 % du budget.

Voyez, on n'est même pas à 50 %. Compte tenu de la décision des uns et des autres, on arrive à 50-50.

On voit bien que, alors que les richesses s'accablent dans le département, alors que l'on n'utilise même pas toutes les richesses votées dans le cadre du budget, on se retrouve avec une situation difficile.

Pour le poste « culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs » le taux de réalisation est de 85 %. Peut-on croire que les besoins dans ces secteurs essentiels de la vie de tous les jours, à la cohésion sociale et au « bien-vivre », n'auraient pas la nécessité d'une action plus soutenue de la part de notre collectivité, d'autant que le montant du budget primitif était déjà bien faible au regard des attentes : 44,5 millions au B.P et 37,6 Millions réalisés.

Evidemment le groupe communiste ne votera donc pas ce compte administratif.